

Le comité de soutien des 3+4+2+... de Briançon.

Communiqué de presse

Jeudi 24 octobre à 14h

Procès d'un citoyen solidaire du Briançonnais Mobilisation à Grenoble

Jeudi 24 octobre à 14h, Pierre, un solidaire briançonnais comparaitra devant la cour d'appel de Grenoble (38) pour délit de solidarité. Ce nouveau procès succède à celui de Kevin le 2 octobre dont le verdict est attendu le 23 octobre. Comme Kevin, Pierre est accusé d'aide à l'entrée de personnes en situation irrégulière sur le territoire français. Comme Kevin, Pierre est poursuivi alors qu'il portait secours à des personnes en danger en montagne, en hiver dans les Hautes-Alpes. Comme Kevin, Pierre a été condamné par le tribunal correctionnel de Gap (05) le 10 janvier 2019 à une peine de prison, 3 mois avec sursis dans son cas. Ce jugement faisait suite à celui des « 3+4 de Briançon » en décembre 2018, condamnés pour des motifs similaires.

Une soirée de soutien aura lieu le 23 octobre à Grenoble, suivie le lendemain d'un rassemblement citoyen devant le tribunal, place Firmin Gautier, à partir de 13h30.

Une conférence de presse se tiendra à l'issue du procès à 17h, au 10 rue Abbé Grégoire, salle de la DT1, à Grenoble (à 200 m du palais de justice)

À l'occasion de ce procès en appel d'un citoyen épris de solidarité, tous les solidaires veulent dénoncer le durcissement des politiques migratoires françaises et européennes qui accompagne l'aggravation de la dérive autoritaire de l'Etat.

Nous dénonçons en particulier :

- Les pratiques illégales et les violences commises contre les personnes exilées aux frontières : traques mortelles et arrestations violentes dans la montagne, refoulements de personnes vers l'Italie sans examen individuel de leur situation ni possibilité d'exercer leur droit à déposer une demande d'asile, non-prise en compte de la minorité de jeunes qui se sont déclarés tels auprès des forces de l'ordre.
- La situation scandaleuse dans les Centres de Rétention Administrative (CRA), qui procède d'une volonté d'expulser encore plus de personnes réfugiées et migrantes, au mépris de la Convention de Genève interdisant le refoulement des personnes menacées.
- L'invention fallacieuse de la notion de « pays sûr » qui détourne le droit international à la protection des individus menacés en tant que personnes, quelle que soit la situation de leur pays.

- L'hébergement insuffisant qui laisse à la rue des milliers de personnes, y compris parmi les plus vulnérables : femmes enceintes, enfants, personnes handicapées...
- La volonté française de durcir le règlement Dublin et d'augmenter les renvois dans les pays d'arrivée, malgré l'absurdité, l'inutilité et l'injustice de ce règlement particulièrement coûteux.
- La diminution et les restrictions de l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) et le durcissement de l'accès à l'Aide Médicale d'État (AME).
- La coopération entre le 115 (hébergement d'urgence) et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) visant à ficher les étrangers, au mépris de l'inconditionnalité du droit au logement, « coopération » refusée par les travailleurs sociaux.
- Le manque de moyens consacrés par l'État et les Conseils départementaux pour la prise en charge des Mineurs non Accompagnés (MNA), ainsi que les logiques arbitraires et les obstacles à la reconnaissance de minorité des jeunes étrangers.
- La poursuite mortifère du scandale des frontières de l'Europe : en Méditerranée (seulement 80% de rescapés !), en Libye, au Niger, au Maroc..., scandale lié au refoulement des migrants tentant la traversée par l'opération navale européenne "Sophia", et à la délégation de la gestion des flux migratoires à des États en guerre contre les populations comme la Turquie et la Libye.

Pour toutes ces raisons, ce nouveau procès en appel est le symbole des délits d'inhumanité commis par les responsables politiques de notre pays. Nous donnons rendez-vous aux citoyen.ne.s, mercredi 23 octobre pour une soirée de soutien à Grenoble 22 rue des Violettes (arrêt tram Vallier-Catane), puis jeudi 24 octobre à 13h30 devant le palais de justice de Grenoble, pour soutenir les solidaires et lutter contre l'aggravation des politiques migratoires.

Le comité de soutien des 3+4+2+.... de Briançon.

Infos :

comitesoutien3dbfrance@gmail.com

<https://www.relaxepourles3plus4.fr/>

Contacts :

Alice Prud'homme : 06 63 41 72 96

Michel Rousseau : 06 80 60 43 50

20h00 Traversée du long plateau du Col. Il neige doucement.



20h30
Passés
les tunnels,

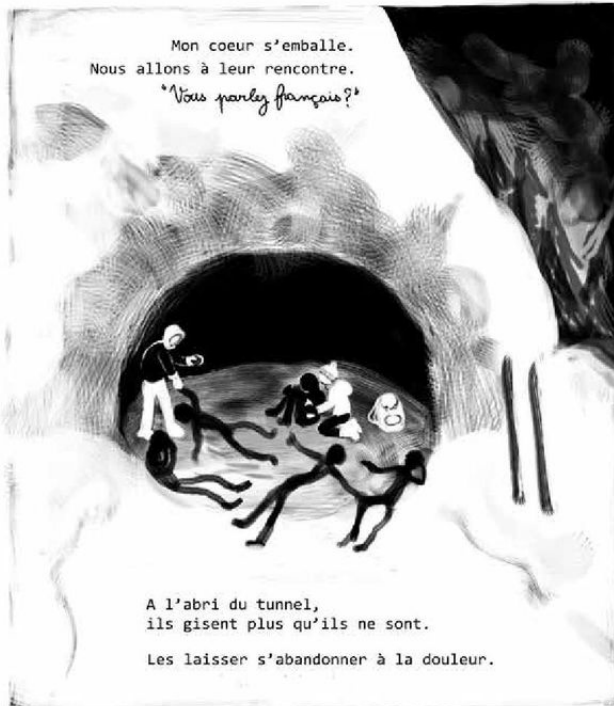


21h00 On écoute le silence. Un chien qui aboie,
des enfants qui jouent au village en bas...

Rien d'autre.



on se repose.



Mon coeur s'emballe.
Nous allons à leur rencontre.
Vous parlez français?

A l'abri du tunnel,
ils gisent plus qu'ils ne sont.
Les laisser s'abandonner à la douleur.



La douleur aux mains,

aux pieds, nus
dans les baskets,



la neige
collée à la peau.
Réchauffer, sécher, couvrir.

Mes mains sentent
les pieds.

C'est
bien réel.